

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 26 septembre à dix-huit heures. Le Conseil
En exercice : 10 Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est
Présents : 8 réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous
Absents : 2 la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER
Christian, TONON Yannick.

Absent(e)s représenté(e)s :
LECUTIER Jean-Marc : procuration à AUSSILLOU Pierre

Absent(e) : RUIZ Benoit

Secrétaire de séance : AUSSILLOU Pierre
Mme Le Maire propose au conseil de rajouter une délibération non inscrite à
l'ordre du jour.

Délibération N°2024_D25

Objet : Demande de subventions pour des travaux de voirie en 2024.

Date convocation :
20 septembre 2024
Date affichage :
20 septembre 2024

Madame Le Maire propose au conseil des travaux de voirie sur la commune.
Des devis ont été établis, le conseil décide de choisir le moins-disant soit 21 964,00€
HT.

Proposition du plan de financement :

Conseil Départemental Tarn (FAVIL 2024)	9 238,00 €
CACM	6 363,00€
Autofinancement : Commune	6 363,00€

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux de
voirie pour 2024 ainsi que son plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Fait à Boissezon le 26 septembre 2024,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :
Le 26 septembre 2024